

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
03/10/18	03/10/18	F01118P0234

### 1. Intitulé du projet

Les promenades du canal à Carrières-sous-Poissy

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat Mixte de la Seine et de l'Oise (SMSO)

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Daniel LEVEL, président du SMSO

RCS / SIRET

2	0	0	0	1	0	6	9	2	0	0	0	1	6
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique

Etablissement public syndicat mixte

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
9.d	- Installation de 11 postes d'amarrage pour bateaux logement.
10	- Modification du profil en travers sur environ 800 ml (recépage du rideau de palplanches et démolition du muret en crête sur 540 ml + restauration sur 260 ml de berges naturelles mais dégradées).

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet vise à créer une d'une zone de stationnement pour les bateaux logements. Il est prévu 11 emplacements. Sur cette zone l'environ 500 ml il sera mis en œuvre tous les équipements nécessaires à l'accueil des bateaux : pontons flottants et pontons fixes, écoires, et bollards. Réalisation du réseau d'évacuation des eaux usées, d'électricité et d'alimentation en eau potable.

Le projet vise à valoriser les berges de la Seine d'un point de vue environnementale. En effet, il est prévu un recépage des palplanches sur 540 ml et une restauration de 260 ml de berges dégradées, sur ces linéaires les pentes des berges seront adoucies et végétalisées. Trois techniques seront mises en œuvre :

- stabilisation du pied de berge par la confection d'une fascine de plantes hélophytes (230 ml).
- stabilisation du pied de berge à l'aide d'un sabot d'enrochements libres (30 ml). Cette technique est utilisée pour assurer la bonne transition entre le pied de berge de l'aménagement en fascine de plantes hélophytes et le pied de berge du perré béton en palplanches. Cet empiérement sera surmonté de boudins de lits de plans et plançons sur trois niveaux.
- sur la totalité du linéaire du perré bétonné de la zone d'étude soit 540 ml. Il est proposé ici la démolition du perré, la création d'une plage d'hélophytes et le confortement de la berge à l'aide de techniques végétales.

#### 4.2 Objectifs du projet

La zone d'étude se situe sur la commune de Carrières-sous-Poissy, au niveau du chemin de halage en rive droite du bras non navigué de la Seine, juste à l'amont de l'écluse de la dérivation et des garages VNF.

Ce bras de la Seine, appelé canal de la dérivation a été creusé par l'homme au XIX<sup>ème</sup> siècle pour faire face à l'augmentation de la navigation fluviale. Les déblais extraits du canal ont permis la création de l'île de la Dérivation.

L'écluse de la dérivation n'est plus en service et l'ouvrage n'est aujourd'hui réduit qu'à un seuil hydraulique.

Les objectifs du projet sont de restaurer et renaturer 800 ml de berge avec création d'amarrages pour 11 bateaux logements sur 700m à l'intérieur de ce linéaire ainsi que les réseaux nécessaires à leur accueil et aménagement d'un itinéraire mode doux sur le chemin de halage.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Au vu des larges emprises disponibles sur la zone (emprises disponibles sur l'épaisseur du site), les travaux pourront être réalisés par voie terrestre. La réalisation d'une partie des travaux par voie fluviale est peu envisageable au vu des faibles tirants d'eau disponibles dans le canal et notamment à l'amont de l'île de la dérivation.

Le déroulement envisagé des travaux est le suivant :

- mise en place des installations de chantier et préparation des emprises ;
- travaux forestiers, débroussaillage, abattage et dessouchage d'arbres ;
- démolition du perré et reprofilage de la berge en déblais ;
- confortement de la berge à l'aide de techniques végétales (réalisation de fascines d'hélophytes, confortement des talus) ;
- réalisation des bollards et des fondations pour écoires ;
- mise en place des réseaux sous le chemin de halage et création des points de branchements ;
- réalisation des ouvrages paysagers ;
- réalisation des aménagements paysagers sur le chemin de halage, habillage des bornes techniques, réalisation des conteneurs poubelles ;
- travaux de plantation.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase définitive le projet aura permis de restaurer 800m de berges tout en proposant 11 amarrages pour les bateaux logements.

De plus, un itinéraire mode doux sur le chemin de halage sera aménagé afin de permettre une déambulation le long de la Seine.

Par ailleurs, le site de projet s'inscrit dans une démarche de mise en réseau de l'ensemble des projets en bord de Seine permettant de rythmer le parcours le long de la Seine et redonner de l'attractivité et une image qualifiée de ces espaces ouverts.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'aménagement sera soumis à autorisation au titre de la loi sur l'eau.

De plus un dossier de dérogation espèces protégées sera rédigé car les inventaires réalisés ont montré la présence d'espèces protégées.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Le projet couvre un linéaire de 800m de berge. La restauration des berges portera sur une largeur d'environ 1,3m (seule la pente de talus sera retravaillée). La surface globale de restauration de berge est donc de l'ordre de 1050m <sup>2</sup> .  La surface totale du projet intégrant les aménagements (berges et cheminements adjacents) couvre environ 1,3ha.	

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

La zone d'étude se situe sur la commune de Carrières-sous-Poissy dans les Yvelines.  
Plus précisément, elle se localise entre le lieu-dit « les Garennes » à l'ouest, au niveau de l'extrémité nord de l'île de la Dérivation au nord, au niveau du lieu-dit « le Ronceray » au sud et à l'est par la Seine et l'île de la Dérivation.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. ° ' " Lat. ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. 4 8 ° 9 6 ' 0 2 " 86 Lat. 0 2 ° 0 4 ' 5 8 " 52  
Point d'arrivée : Long. 4 8 ° 9 5 ' 2 3 " 46 Lat. 0 2 ° 0 4 ' 5 6 " 5  
Communes traversées :  
Carrières-sous-Poissy

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non   
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des routes départementales des Yvelines
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

PPRI de la Seine et de l'Oise : Approuvé en 2007  
PPR mouvements de terrain : Approuvé en 1986

Dans une commune  
couverte par un plan de  
prévention des risques  
naturels prévisibles (PPRN)  
ou par un plan de  
prévention des risques  
technologiques (PPRT) ?

Si oui, est-il prescrit ou  
approuvé ?

Dans un site ou sur des sols  
pollués ?

ZRE de l'Albien

Dans une zone de  
répartition des eaux ?

Dans un périmètre de  
protection rapprochée  
d'un captage d'eau  
destiné à la  
consommation humaine  
ou d'eau minérale  
naturelle ?

Dans un site inscrit ?

**Le projet se situe-t-il, dans  
ou à proximité :**

**Oui Non**

**Lequel et à quelle distance ?**

D'un site Natura 2000 ?

D'un site classé ?

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est prévu un retalutage des berges de la Seine afin d'adoucir les pentes pour permettre la restauration et la renaturation des berges. Ainsi il est prévu 3 500 m3 de déblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un dossier de dérogation espèces protégées est rédigé. Il sera joint à l'autorisation environnementale (autorisation loi sur l'eau).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
				Risque inondation (PPRN Inondation de la Seine et de l'Oise) Risque mouvement de terrain (PPRN Mouvements de terrain)
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les bateaux logements produisent des effluents. Afin d'acheminer les effluents vers la station d'épuration un réseau de collecte sera mis en place afin de permettre le raccordement aux bateaux.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le projet intégrera des mesures visant à préserver la qualité des milieux :

- Limitation du relargage de particules fines lors des terrassements de berges : géotextiles isolant la zone de chantier.
  - Prévention du risque de pollution accidentelle : Mesures d'organisation du chantier.
  - Mesures spécifiques pour la gestion des espèces protégées (en cours de définition et qui seront soumises à l'approbation des services de l'état).
  - Mesures de gestion du chantier en période de crue afin d'éviter tout entraînement des matériaux, toute submersion des engins.
- Le chantier sera réalisé de façon à ne pas aggraver le risque inondation.

Le projet a fait l'objet d'une étude hydraulique afin de vérifier que sa mise en œuvre préserve les caractéristiques des écoulements de la Seine (non aggravation du risque inondation).

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet fera l'objet d'un dossier d'autorisation environnementale du fait de l'application de la nomenclature au titre de la loi sur l'eau.

Ainsi, un dossier d'autorisation "loi sur l'eau" sera rédigé. Il présentera l'état initial du site notamment d'un point de vue hydraulique et naturel (inventaires faune, flore). Les enjeux émanant de ces thématiques seront explicités et les effets du projet décrits, des mesures d'évitement, réduction ou compensation seront proposées le cas échéant.

Pour rappel un dossier de dérogation espèces protégées sera également rédigé et instruit par les services compétents. Il n'apparaît dès lors pas nécessaire de soumettre le projet à étude d'impact.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

VERSAILLES

le,

25/05/2017

Signature



The signature is written in blue ink. It is overlaid on a circular official stamp. The stamp contains the text 'LE DIAMANTIER, DE LA SEINE-SAINT-DENIS' and 'M. MAC'. The signature is a stylized, cursive script.

## Liste des annexes

Annexe 1 : Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Annexe 2 : Plan de situation

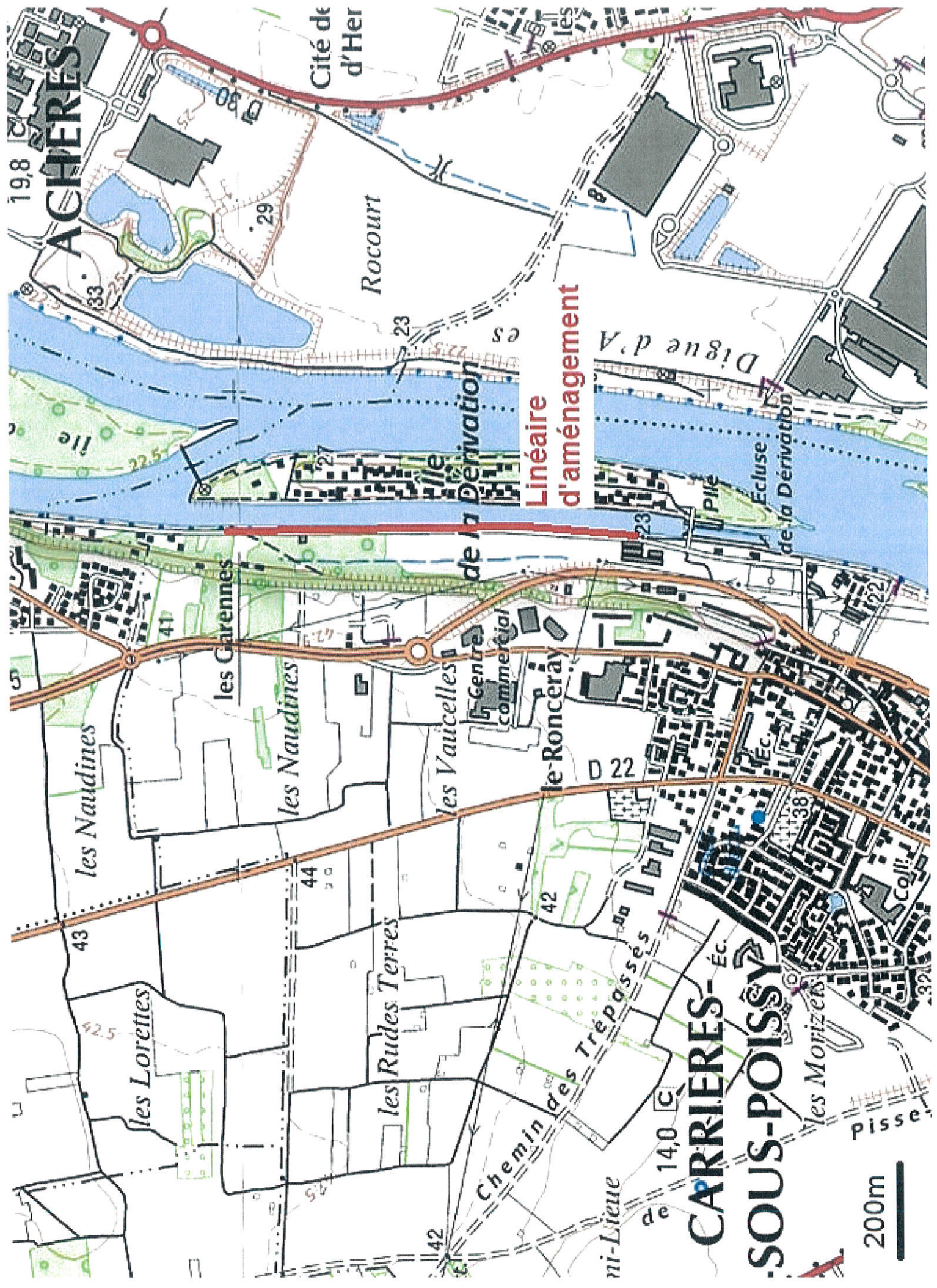
Annexe 3 : Photographies de la zone d'étude

Annexe 4 : Plan et coupes types du projet

Annexe 5 : Localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000

## Annexe 2 : Plan de situation

---



ACHERES

Cité de d'Her

Rocourt

Canal de la Dérivation

Linéaire d'aménagement

Digue d'A

Ecluse de la Dérivation

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

les Morizens

Pisse

200m

## Annexe 3 : Photographies de la zone d'étude



Berge inclinée plus ou moins naturelle sur la partie nord de la zone d'étude (environ 300 m)







Berge artificielle sur la partie sud de la zone d'étude (environ 500 ml)



## Annexe 4 : Plan et coupes types du projet



# Carrières-sous-Poissy



Avant-projet



MOE Les promenades du canal Lot 2



AVP



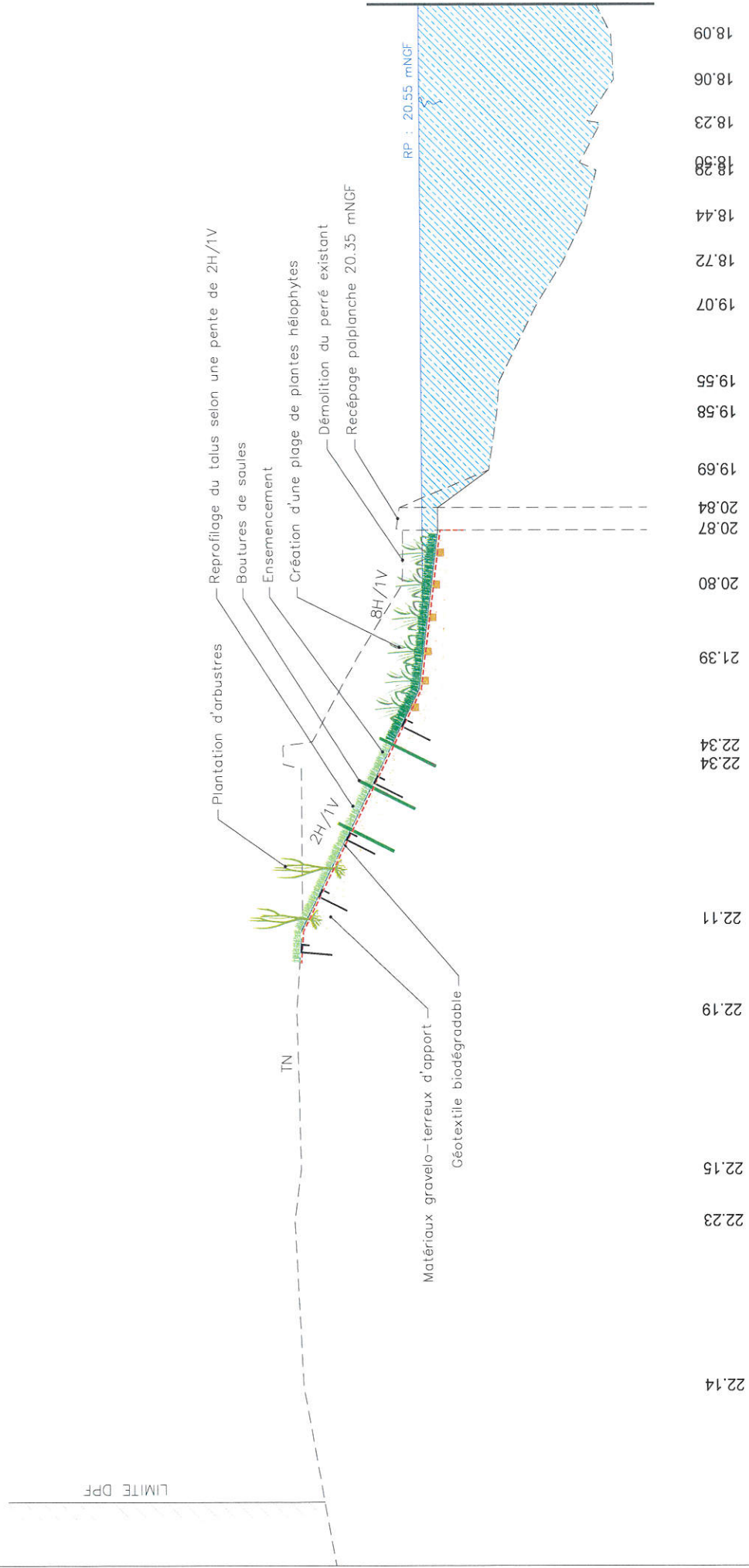
Carnet de Profils Types



38, boulevard Paul Cézanne  
78280 Guyancourt  
Tél : 01.39.30.77.80  
Fax : 01.39.30.77.83

N° affaire : FLG41660G	N° plan :	Date : 15/09/2017	Indice : A	Echelle : -	Fichier :	
A	15/09/2017	Date	Première édition	AA	CB	RC
Indice	Date		Modifications	Rédacteur	Vérification	Validation

# Profil type n°5



Maitre d'Oeuvre :

AVP  
5a

Affaire N°  
FLG41660G

Echelle: 1/50

Date: 15/09/17

Indice  
A

Dessiné par  
AA

Vérifié par  
CB

Carrières-sous-Poissy  
 MOE Les promenades du canal  
 Lot 2

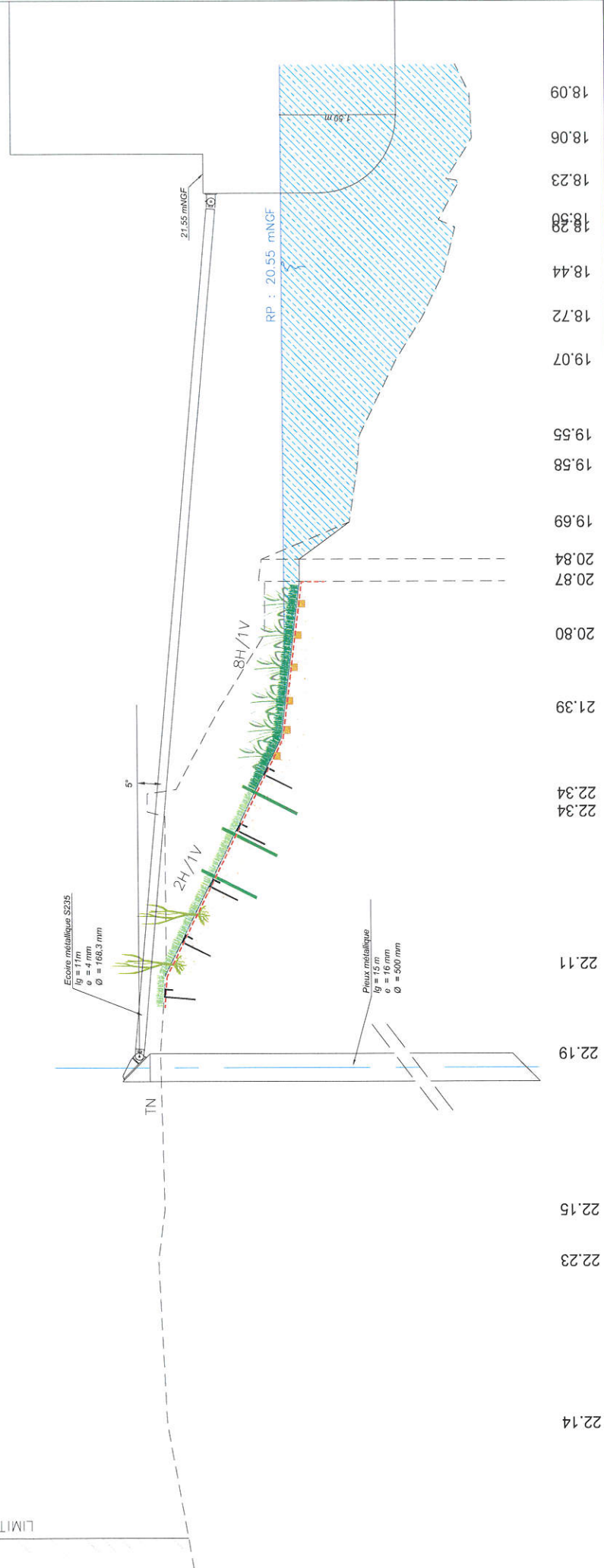
Coupe d'aménagement de berges  
 Profil n°5



# Profil type n°5

Retenue pratiquée

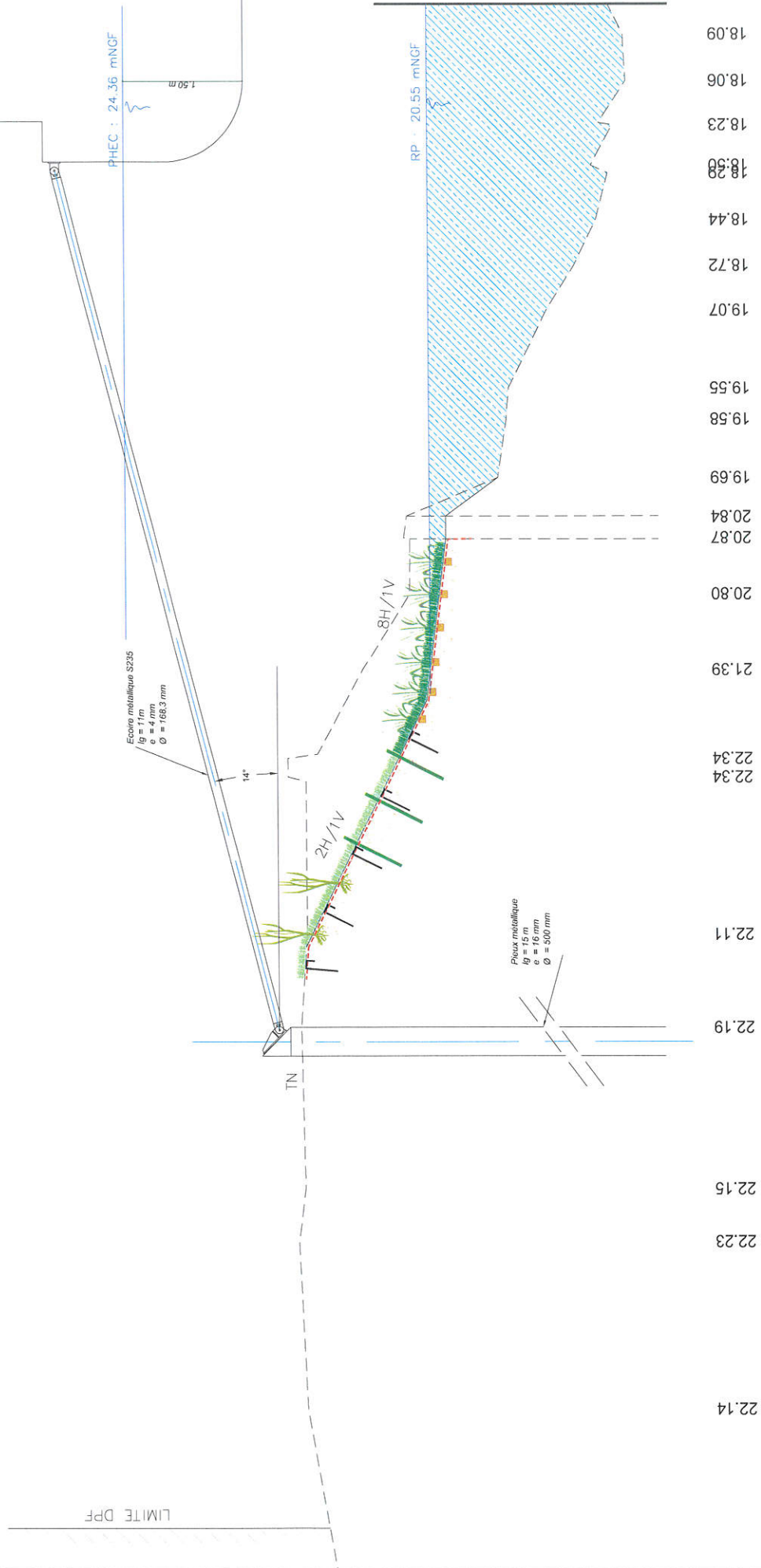
LIMITE DPF



Carrières-sous-Poissy MOE Les promenades du canal Lot 2	
Affaire N° FLG41660G	AVP 5b
Indice A	Echelle: 1/50 Date: 15/09/17
Vérifié par CB	Dessiné par AA
Maître d'Oeuvre : 	
Coupe d'amarrage Retenue pratiquée	

PHEC - crue 1910

Profil type n°5



AVP	5c	Affaire N°	FLG41660G
Echelle:	1/50	Indice	A
Date:	15/09/17	Vérifié par	AA
Dessiné par	AA	CB	

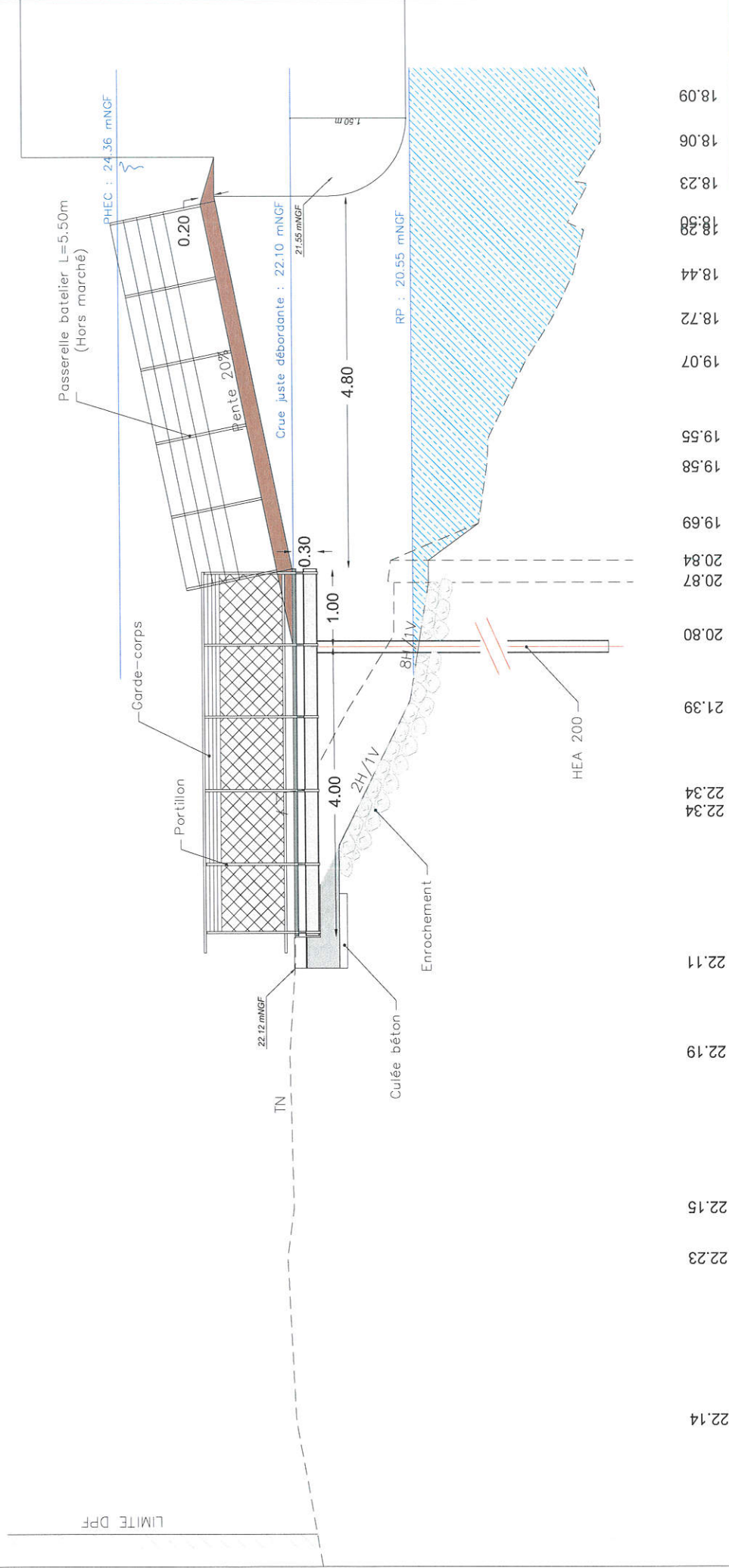
Maître d'Oeuvre :  
**egis eau**  
 Carrières-sous-Poissy  
 MOE Les promenades du canal  
 Lot 2  
 Coupe d'amarrage  
 PHEC - Crue 1910





Crue juste débordante

# Profil type n°5

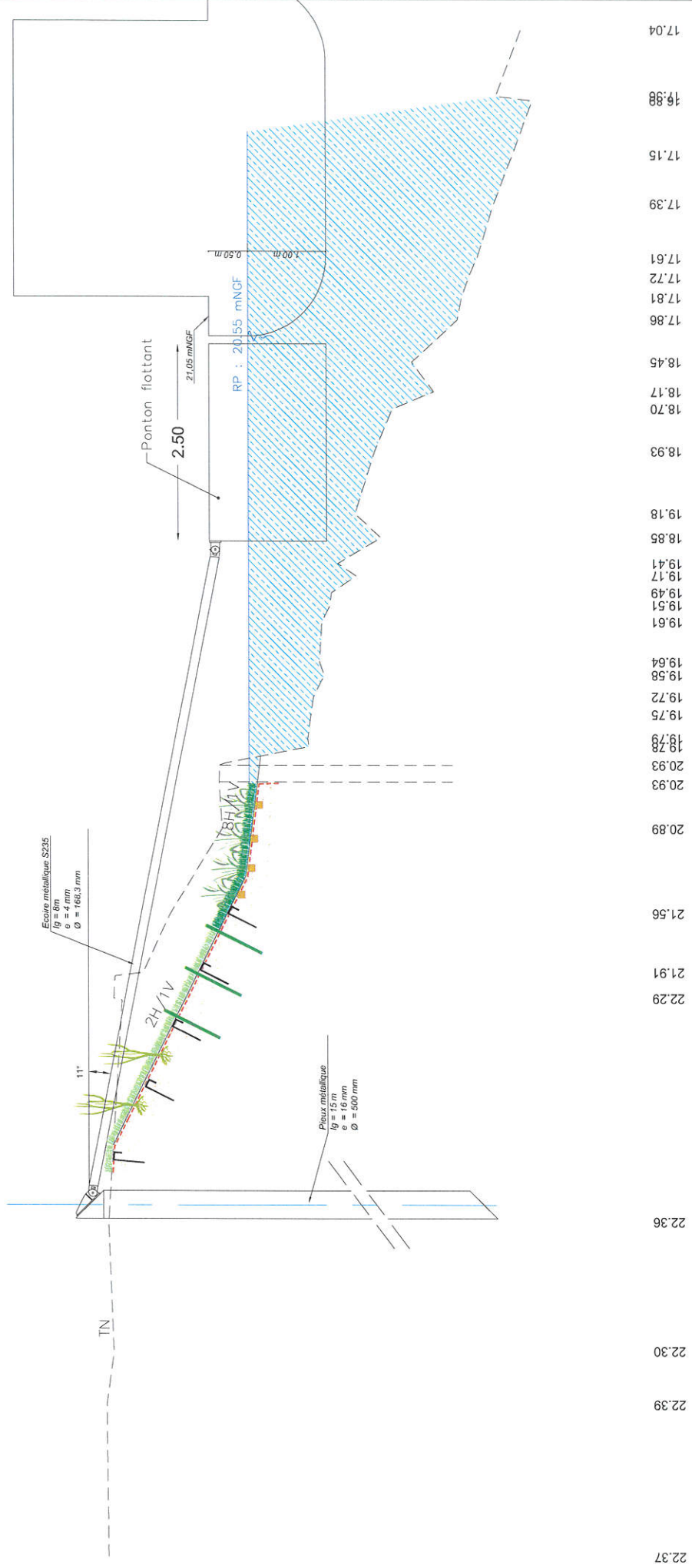


22.14	22.23	22.15	22.19	22.11	22.34	21.39	20.80	20.87	19.69	19.58	19.55	19.07	18.72	18.44	18.38	18.23	18.06	18.09
-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Maître d'Oeuvre : <b>egis eau</b>		AVP 5e	Affaire N° FLG41660G	Carrières-sous-Poissy MOE Les promenades du canal Lot 2	
Echelle: 1/50 Date: 15/09/17		Dessiné par AA	Indice A	Accès bateaux Crue juste débordante	
Vérifié par CB					

# Profil type n°10

Retenue pratiquée



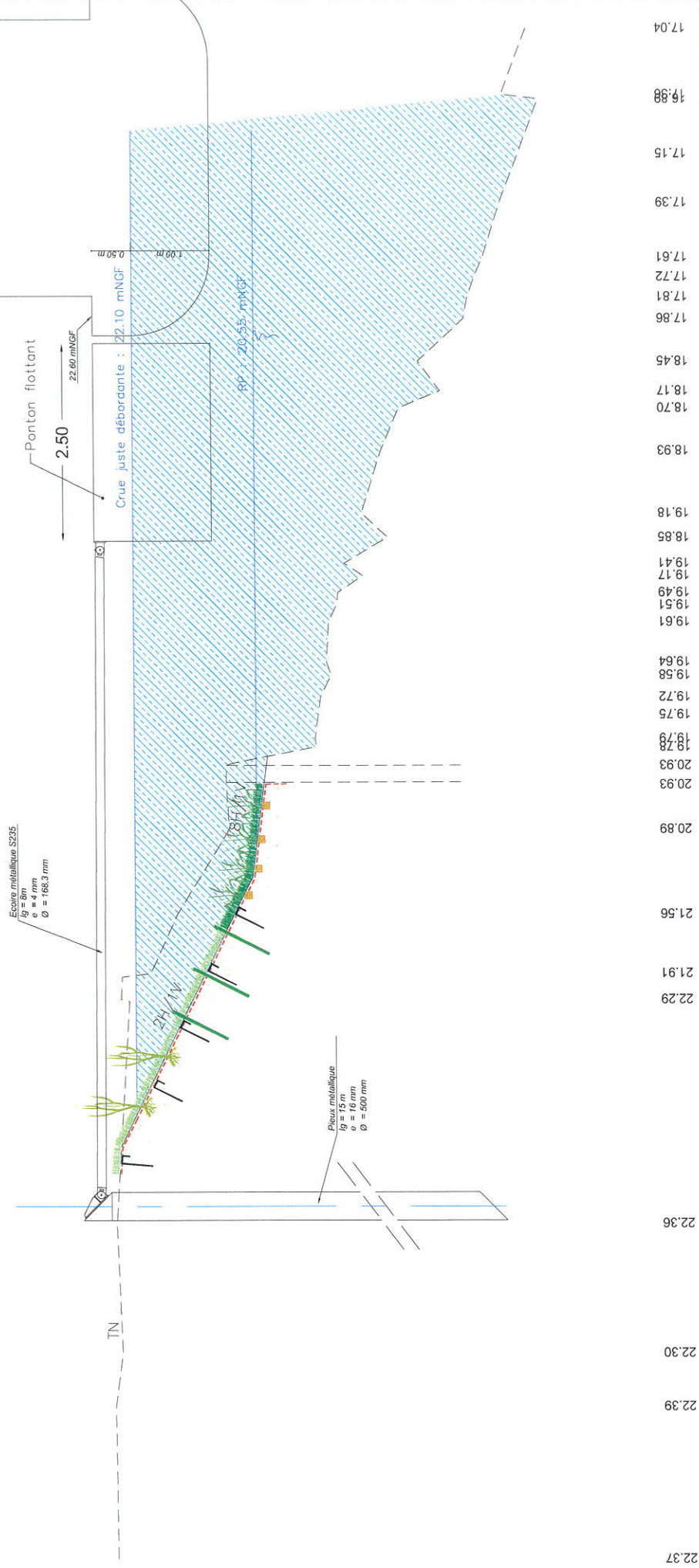
Maitre d'Oeuvre : **egis eau**

AVP	Affaire N°
10a	FLG41660G
Echelle: 1/50	Indice
Date: 15/09/17	A
Dessiné par	Vérifié par
AA	CB

Carrières-sous-Poissy  
 MOE Les promenades du canal  
 Lot 2  
 Accès bateaux - Ponton flottant  
 Retenue pratiquée

# Profil type n°10

Crue juste débordante



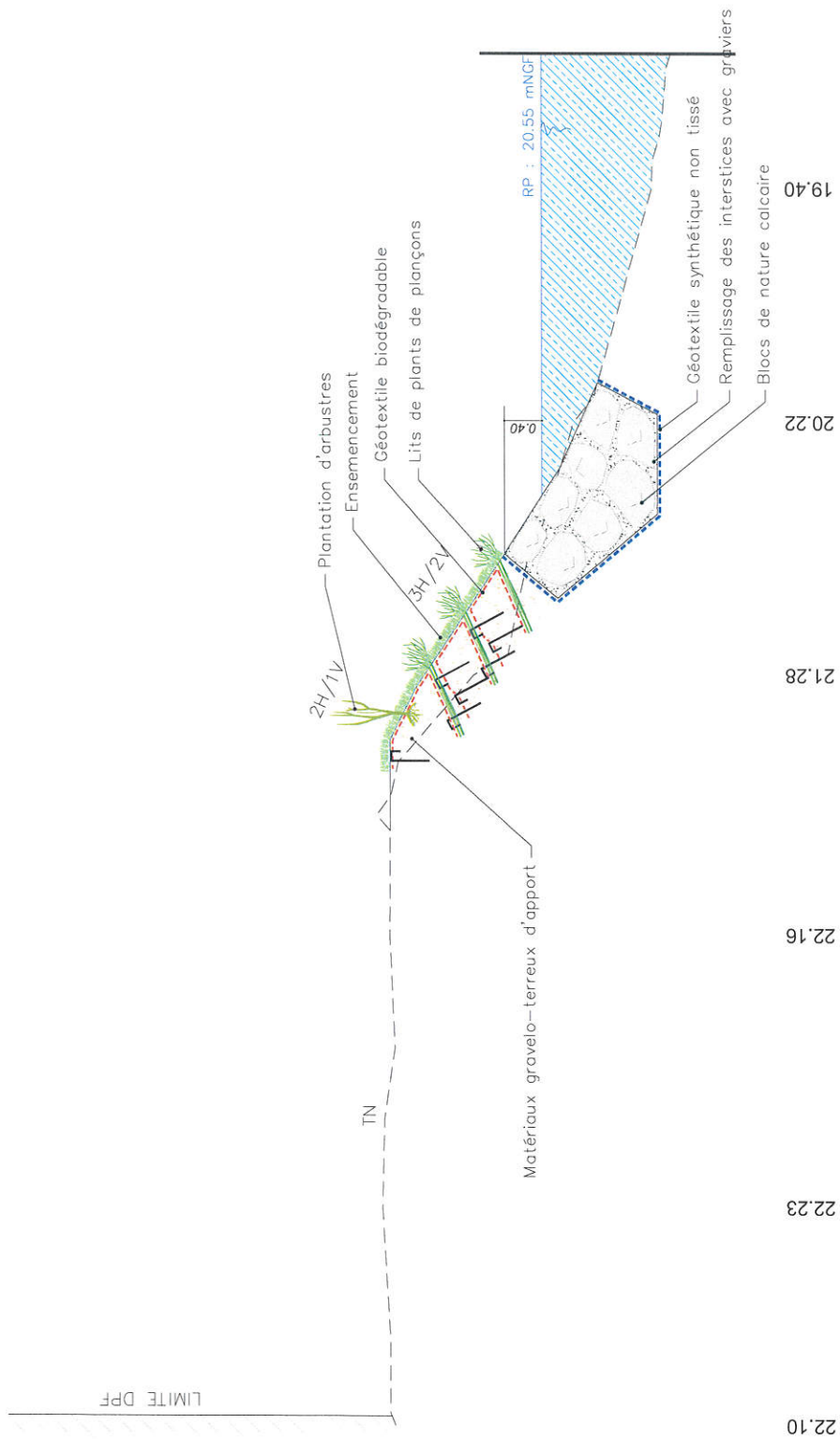
Maître d'Oeuvre : **egis eau**

AVP 10a	Affaire N° FLG41660G
Echelle: 1/50 Date: 15/09/17	Indice B
Dessiné par AA	Vérifié par CB

Carrières-sous-Poissy  
MOE Les promenades du canal  
Lot 2

Accès bateaux - Ponton flottant  
Crue juste débordante

# Profil type n°12bis



Maître d'Oeuvre :



AVP  
12

Affaire N°  
FLG41660G

Echelle: 1/50  
Date: 15/09/17

Indice  
A

Dessiné par  
AA

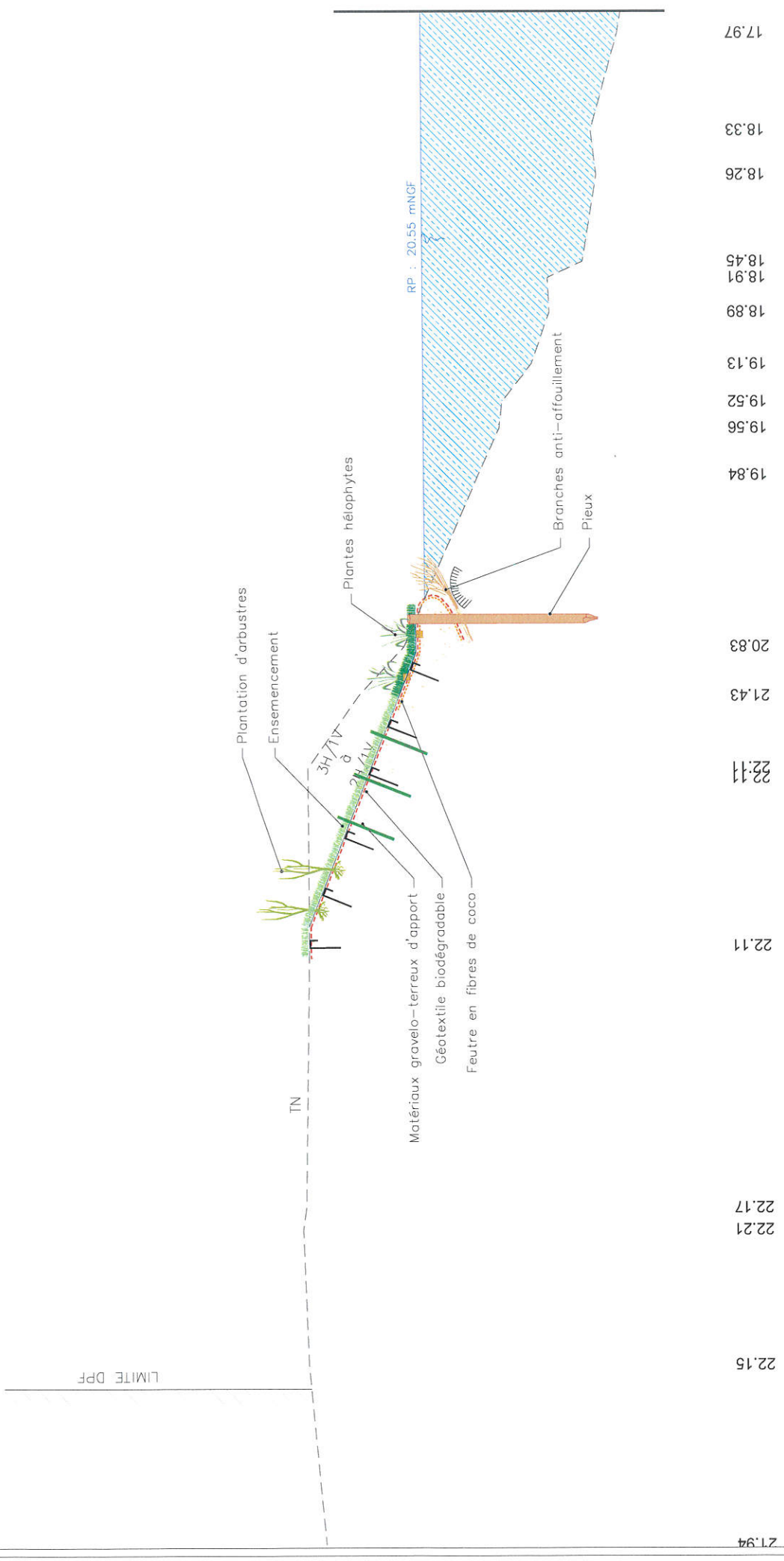
Vérifié par  
CB

Carrières-sous-Poissy  
MOE Les promenades du canal

Lot 2

Coupe d'aménagement de berges  
Profil n°12bis

# Profil type n°15



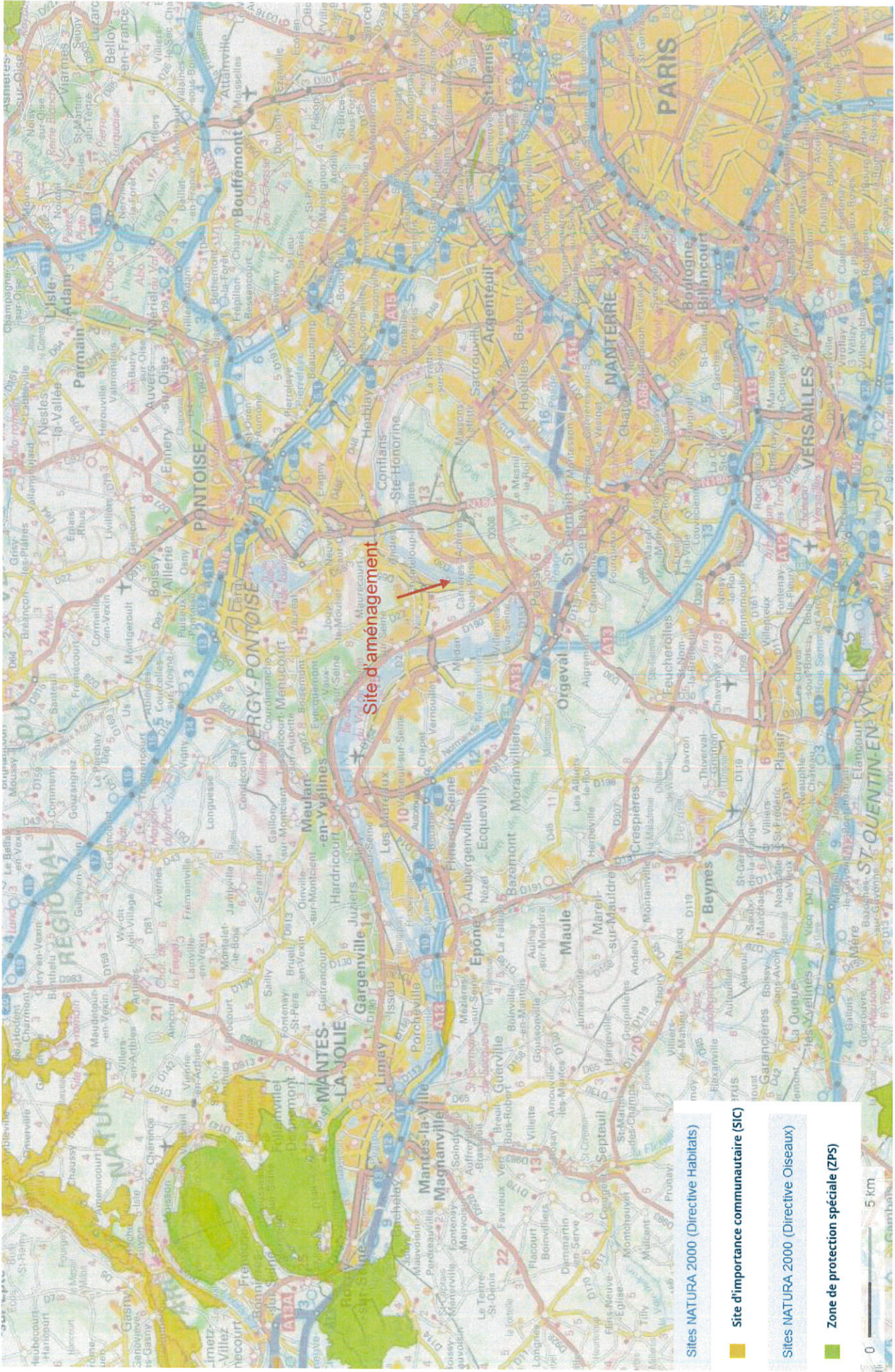
AVP	Affaire N°
15	FLG41660G
Echelle: 1/50	Indice
Date: 15/09/17	A
Dessiné par	Vérifié par
AA	CB

Maître d'Oeuvre :

Carrières-sous-Poissy  
 MOE Les promenades du canal  
 Lot 2  
 Coupe d'aménagement de berges  
 Profil n°15

## Annexe 5 : Localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000

---



Le site Natura 2000 le plus proche est distant de plus de 17 km sans qu'il n'existe de lien direct ou indirect entre le site d'aménagement et ces périmètres de protection.